

La mobilité étudiante au Royaume-Uni

Si vous êtes un étudiant résidant actuellement en France et que vous avez été accepté dans l'un des programmes suivants dans un établissement de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni, alors il se peut que vous ayez besoin d'un visa étudiant.

► Les programmes concernés :

1. Une licence ou un master ;
2. Un double diplôme ou un programme d'échange ;
3. Un doctorat à plein temps qui ne s'accompagne pas d'un emploi.

Ceci est une vue d'ensemble du site [UK Government](#) :

► Votre échange dure :

> 6 mois

≤ 6 mois



Il vous faut effectuer une demande pour un visa étudiant

Avant de commencer les démarches, vous devez être en possession des pièces justificatives suivantes :

1. La confirmation d'acceptation d'études (CAS) issue par l'établissement britannique ;
2. Un passeport en cours de validité ;
4. Votre certificat d'anglais (par ex. le [UKVI IELTS Academic](#)).

Frais de demande

- £348 pour demander un visa étudiant (réduction de 55£ pour les étudiants français) ;
- £470 pour la surtaxe de santé à l'immigration (IHS) à payer pour chaque année de validité du visa.

Les candidats titulaires d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ont droit au remboursement intégral de la surtaxe.

► Où et quand faire la demande

- Faites votre demande dans les 6 mois précédents le début de votre formation.
- Faites votre demande de visa sur la page [GOV.UK student visa](#).

Il est conseillé aux résidents de l'UE d'utiliser [l'application de vérification d'identité de l'UKVI](#).

Ainsi, ils ne seront pas tenus de se rendre dans un centre de demande de visa pour fournir leurs données biométriques.

- Votre dossier sera traité dans un délai de 3 semaines.

Quand pouvez-vous entrer au Royaume-Uni ?

Vous pouvez arriver au R-U 1 mois avant le début de vos cours.

En tant qu'étudiant, vous pouvez rester jusqu'à 6 mois au Royaume-Uni sans visa

Cela s'appelle la Visit route.

Ce dont vous avez besoin à la frontière britannique

Un passeport en cours de validité

Afin de pouvoir entrer au Royaume-Uni :

- vous devez étudier dans un établissement d'enseignement supérieur (EES) agréé ;
- l'établissement d'enseignement supérieur doit vous fournir un document attestant de la formation qui sera suivie ou de la formation en cours à l'étranger ;
- vous devez être en mesure de démontrer que vous êtes capable de subvenir à vos besoins financiers ;
- vous devez être en mesure de vous loger tout au long de vos études ;
- vous devez quitter le Royaume-Uni à la fin des 6 mois.

► Ce que vous ne pouvez pas faire :

La Visit route ne vous autorise pas à être employé, ce qui inclut le travail non rémunéré et les stages. Seuls sont admis les stages cliniques dans le cadre d'étude de médecine, d'études vétérinaire ou d'études d'odontologie.

Quand pouvez-vous entrer au Royaume-Uni ?

Vous pouvez arriver au R-U 1 semaine avant le début de vos cours.